

NOS 9

ENGAGEMENTS

EN FAVEUR DE LA

**TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

ET DU

CLIMAT

ET NOS

**CONTRIBUTIONS AU SOMMET
CLIMAT & TERRITOIRES**



LEADER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES & AMÉNAGEUR DES TERRITOIRES

1^{er} énergéticien français 100 % renouvelable (eau, vent, soleil), CNR a conçu autour de la concession du fleuve Rhône un modèle de production d'électricité verte au service de l'aménagement des territoires.

À l'heure des grands enjeux énergétiques et climatiques, elle propose un nouveau rapport à l'énergie où s'équilibrent efficacité économique et intérêt général, production d'électricité et préservation de l'environnement, capitaux publics et privés.

Entreprise experte, elle intègre toutes les étapes de la création de valeur (étude, conception, exploitation d'installations, commercialisation de la production, prospection et développement d'actifs) et se positionne sur le champ de l'innovation pour un monde plus durable.

Société anonyme d'intérêt général à capital majoritairement public, CNR s'appuie sur un actionariat équilibré entre les collectivités locales, le Groupe Caisse des dépôts et ENGIE, acteur industriel mondial de l'énergie.

15,8 TWh

de production d'origine
exclusivement renouvelable

3 429 MW

de puissance installée eau,
vent, soleil

1 367

collaborateurs

81

infrastructures de production
dans l'hydraulique, l'éolien
et le photovoltaïque

18

sites industriels
et portuaires

330 km

de voies navigables
à grand gabarit

1,157 MDE

de chiffre d'affaires

27 000 ha

de domaine concédé
(14 000 ha de fleuve, 13 000 ha
terrestres dont 836 amodiabiles)

ÉDITO

ÉLISABETH AYRAULT PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE.

CNR : UN MODÈLE ET UNE EXPERTISE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Dès sa création il y a 80 ans, CNR a bénéficié d'une vision de long terme et d'un modèle unique qui la positionnent, aujourd'hui, au cœur des grands enjeux environnementaux et territoriaux. Son modèle d'équilibre fait de CNR plus qu'un producteur d'électricité verte et lui confère une position stratégique pour contribuer fortement à la transition énergétique en y associant les territoires, tout en poursuivant ses missions pour leur aménagement, le transport et l'agriculture durables. Elle partage avec eux la richesse créée et mène depuis 10 ans des missions d'intérêt général en vallée du Rhône qui représentent des programmes d'actions pluriannuels soutenant des projets locaux de développement, en lien avec les missions historiques de l'entreprise. Plus de 500 actions ont déjà été consacrées à l'énergie, la mobilité durable, la ressource en eau, la biodiversité, le développement économique et touristique.

La transition énergétique doit être vécue comme une période passionnante, créatrice d'opportunités industrielles, de nouvelles filières et d'emplois. Notre expertise en tant que producteur d'électricité exclusivement renouvelable au service des territoires

nous donne une forte légitimité, et une responsabilité non moins grande, pour nous exprimer et participer à la construction du monde énergétique de demain. Voilà pourquoi CNR se positionne en laboratoire des énergies du futur. Notre capacité à dompter l'énergie de l'eau doit continuer de s'exporter vers d'autres énergies naturelles, décarbonées et gratuites : le vent, le soleil, les énergies marines... Aujourd'hui déjà, 13 % de notre puissance installée se trouve en dehors du fleuve Rhône, une proportion appelée à croître. Plus largement encore, nos compétences dans les énergies intermittentes font référence dans le monde.

CNR innove et se développe pour s'affirmer en leader européen des énergies renouvelables au cœur des territoires. Nos 9 engagements en faveur de la transition énergétique et nos contributions aux groupes de travail du sommet Climat & Territoires démontrent notre capacité à accompagner tous les acteurs de ces enjeux.

Élisabeth Ayrault,
Présidente-Directrice Générale

NOTRE AMBITION : PARTAGER LES RÉFLEXIONS ET LES ACTIONS

QUE CE SOIT POUR FAVORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE OU ENCORE LUTTER CONTRE LES GASPILLAGES, LA FUTURE LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE MISE SUR L'IMPLICATION DES CITOYENS, LA MOBILISATION DES COLLECTIVITÉS ET LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES. À CE TITRE, CNR S'ENGAGE À DÉVELOPPER DES INITIATIVES PÉDAGOGIQUES, À METTRE EN PLACE LES MODALITÉS D'UN FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR CERTAINS PROJETS, À AMÉLIORER LES DISPOSITIFS DE CONCERTATION LOCALE ET À ÊTRE EXEMPLAIRE EN TERMES DE COMPORTEMENTS RESPONSABLES.

NOTRE ENGAGEMENT N° 1

Participer à la formation des "consommateurs" de demain

La transition énergétique passe aussi par l'action individuelle. De nouveaux comportements doivent voir le jour et pour cela être préparés dès le plus jeune âge. Leader des ENR, nous comptons jouer pleinement notre rôle en participant à l'éducation des futurs consommateurs et acteurs d'un nouveau monde de l'énergie.

C'est pourquoi, dès 2016, nous lancerons un appel à projets pédagogiques en milieu scolaire sur les enjeux de la transition énergétique.

NOTRE ENGAGEMENT N° 2

Associer les citoyens et collectivités à certains de nos projets ENR

Nous nous engageons à étudier, d'ici à 2016, les modalités d'un financement participatif pour certains de nos projets. Selon les attentes locales des parties prenantes, les solutions d'investissement seront adaptées : participation, souscription d'obligations, emprunts...

De même, un programme « énergie collective » dédié à nos collaborateurs leur permettra d'investir dans des projets de l'entreprise.

NOTRE ENGAGEMENT N° 3

Accentuer la concertation publique

Pour faciliter l'obtention des autorisations administratives nécessaires à nos développements, nous associons très en amont tous les acteurs concernés. Nos comités locaux de suivi réunissent élus, riverains et associations. Leur mise en place systématique avant le dépôt du permis de construire permet de créer, ensemble, les conditions de réussite du projet.

Consciente que les mécanismes de concertation publique doivent encore évoluer, CNR s'engage à accentuer et professionnaliser cette démarche qui renforce les objectifs de la transition énergétique et qui associe l'ensemble des acteurs des territoires.

NOTRE ENGAGEMENT N° 4

Démultiplier notre stratégie RSE

CNR a obtenu en 2014 le label Lucie suivant le référentiel international ISO 26000 relatif à la RSE, avec le niveau confirmé pour l'ensemble de ses sites. Fiers de cette certification qui reconnaît notre engagement en faveur d'un développement soutenable, nous nous engageons à démultiplier encore plus nos actions et à susciter l'implication individuelle et collective des salariés de CNR. Pour cela nous souhaitons entre autres développer :

- des plans de déplacements entreprise favorisant les transports en commun et le covoiturage ;
- un parc de voitures et vélos électriques à disposition des salariés et une flotte de véhicules électriques pour les déplacements professionnels ;
- une démarche d'écoconception pour nos bâtiments et d'efficacité énergétique ;
- la sensibilisation des salariés aux questions de consommation d'énergie (éco-gestes et éco-comportements) ;
- une politique achats et approvisionnements responsables.

Les enjeux de la transition énergétique sont-ils connus des Français ?

ANDREAS RÜDINGER La connaissance générale est bonne, notamment sur le changement climatique. Les sondages montrent une large adhésion au développement des ENR et à la nécessité de consommer moins d'énergie à services identiques. Mais pour le passage à l'acte, la France n'est pas au niveau d'autres pays. En Allemagne par exemple, après Fukushima, le marché de l'électricité verte a explosé et le nucléaire a été au cœur d'un grand débat collectif. Les Français sont plus dans l'attente des décisions de l'État.

Comment agir pour qu'ils s'approprient cette question ?

Les journées citoyennes de 2013 sur la transition énergétique ont montré leur disposition à agir dès lors que des outils les aident. Cette responsabilité collective, chacun doit en prendre la mesure. Pour cela, il convient de sortir du discours de l'urgence – décliné dans de nombreux domaines –, il conduit plutôt au sentiment d'impuissance. Les citoyens doivent être associés aux projets locaux, par des débats participatifs comme à Rennes ou Strasbourg, et pouvoir eux-mêmes en initier.

De telles initiatives existent-elles ?

Au Danemark, un grand parc éolien offshore (45 millions d'euros d'investissement) a été financé à 50 % par des citoyens. En Allemagne, près de la moitié des capacités ENR sont dans leurs mains. En France, l'ADEME a déjà dénombré 160 projets dans une étude en cours, mais il importe de développer davantage, au niveau local, cette culture de l'initiative.

Le centralisme de la France est-il un obstacle ?

On rapproche trop rapidement décentralisation et transition énergétique. Un seul acteur pourrait très bien l'orchestrer. Mais si on considère les objectifs de la nouvelle loi, on constate que 30 millions de logements et



autant de voitures sont concernés, soit autant d'acteurs à mobiliser. Comment être efficace ? C'est sous cet aspect que la question de la décentralisation se pose et qu'il faut s'interroger sur sa portée. Au-delà d'une simple transition technologique, un changement de gouvernance peut favoriser les initiatives citoyennes, tout en préservant la nécessaire interdépendance des réseaux énergétiques. Plus largement, il faut sortir de la confrontation entre acteurs locaux et grands industriels. Seule la création de nouveaux réseaux d'acteurs (publics, privés, citoyens), gérés de façon horizontale pourra assurer un déploiement massif de ces projets.

Quel regard portez-vous sur les engagements CNR ?

Je souscris à la sensibilisation des jeunes pour les préparer non seulement à être les consommateurs de demain, mais surtout les acteurs. Le cofinancement des projets par les citoyens est nécessaire, mais le modèle peut être poussé plus loin en les associant dès la phase de conception. CNR a là un rôle de facilitateur à jouer. Quel projet local de développement veut-on ? Le codéfinir est une formidable opportunité pour sensibiliser, le faire accepter et entraîner un financement collectif.

AU-DELÀ DU COFINANCEMENT DES PROJETS PAR LES CITOYENS, LEUR PARTICIPATION À LEUR CONCEPTION ET À LEUR GOUVERNANCE EST NÉCESSAIRE POUR RATTRAPER NOTRE RETARD DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ENR.

NOTRE AMBITION : CONTRIBUER AU NOUVEAU MONDE ÉNERGÉTIQUE

POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS AMBITIEUX DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, POUR UN MONDE MOINS ÉNERGIVORE ET PLUS RESPECTUEUX DE LA PLANÈTE, C'EST L'ACTION CONJOINTE DES CITOYENS, DES ENTREPRISES, DES TERRITOIRES ET DE L'ÉTAT QUI POURRA EFFICACEMENT TROUVER ET PERMETTRE DE METTRE EN PLACE LES SOLUTIONS POUR DEMAIN. CNR PREND TOUTE SA PLACE DANS CETTE DYNAMIQUE EN S'ENGAGEANT DANS UN PROCESSUS CONTINU D'INNOVATION, D'AUGMENTATION DE SA CAPACITÉ DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DE SON MODÈLE AUPRÈS DES TERRITOIRES.

NOTRE ENGAGEMENT N° 5



Être un laboratoire des énergies du futur

En innovant pour la transition énergétique, nous investissons sur l'avenir. Explorer d'autres champs des possibles, imaginer la mutation comme opportunité de créer de nouvelles filières, tel est notre objectif en cohérence avec les orientations françaises et européennes. Nous participons ainsi aux Avis à Manifestations d'Intérêt lancés par les

pouvoirs publics (hydroliennes marines, corridor électrique le long du Rhône). Nouant des partenariats inédits, nous nous engageons à contribuer à de multiples avancées : énergies renouvelables, chimie verte, mobilité du futur, réseaux électriques intelligents, potentiel de l'hydrogène pour la motorisation et le stockage...

NOTRE ENGAGEMENT N° 6



Tripler en 5 ans notre production en photovoltaïque et en éolien

1^{er} producteur français d'électricité d'origine exclusivement renouvelable, nous poursuivons notre stratégie zéro émission dans un mix eau, vent, soleil issu des ressources naturelles locales. Une démarche qui s'inscrit pleinement

dans la lutte contre le réchauffement climatique. D'ici à 2020, nous nous engageons à atteindre en Europe une puissance installée d'au moins 4,3 GW avec 900 MW supplémentaires.

NOTRE ENGAGEMENT N° 7



Partager notre modèle en France et à l'international

Concessionnaire du Rhône, nous développons un modèle de production d'hydroélectricité au service des territoires en conciliant les différents usages d'un fleuve. Ce modèle décentralisé et participatif, nous entendons le promouvoir ailleurs en France et au-delà des frontières.

Un observatoire international sur les grands fleuves a notamment été créé à notre initiative en 2015. Il sera un lieu d'échanges entre gestionnaires, représentants institutionnels et experts internationaux.

BERNARD LAPONCHE

docteur ès sciences en physique nucléaire, docteur en économie de l'énergie, ancien directeur général de l'AFME (aujourd'hui ADEME), consultant international, cofondateur et membre des associations Global Chance et Energie Partagée

Quel est l'état des lieux de la production et de la consommation d'énergie dans le monde ?

BERNARD LAPONCHE La production, à de rares exceptions près, est partout majoritairement fondée sur les énergies de stock : charbon, pétrole, gaz, uranium. En voie de stabilisation dans les pays riches, la consommation continue de croître dans les émergents. Cependant, l'inégalité reste forte. Aux États-Unis, une personne consomme 20 fois plus d'énergie qu'en Inde. Ce système global se heurte à des obstacles considérables : épuisement des ressources, risques conflictuels liés à leur répartition inégale et dommages pour l'environnement.

Ces difficultés peuvent-elles être résolues ?

Avec le modèle actuel, non. L'Agence Internationale de l'Énergie a reconnu son impasse sur le long terme. Un simple calcul le démontre. Si la consommation demeurait stable dans les pays riches et que les pays émergents les rattrapaient, il faudrait quatre planètes pour produire l'énergie nécessaire.

Quel modèle peut-on imaginer pour demain ?

Les réflexions actuelles trouvent leur origine dans le 1^{er} choc pétrolier. Un basculement conceptuel s'est opéré : l'élaboration d'un système énergétique à partir des besoins a pris le pas sur la politique de l'offre. Pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles pour la production d'électricité, la France a bâti son modèle sur le nucléaire, ce qui crée en contrepartie une dépendance à l'uranium et présente des risques (accidents, déchets). En même temps, deux orientations sont apparues : consommer moins et mieux, développer les énergies renouvelables. Autrement dit,

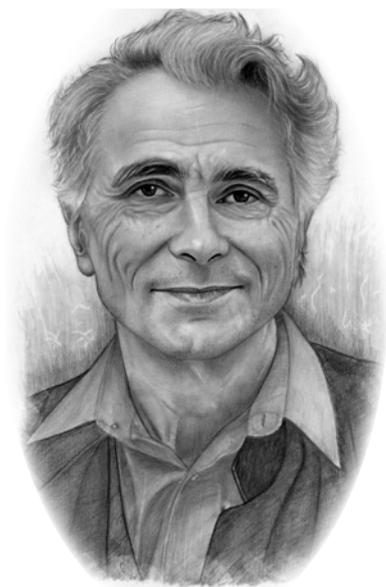
augmenter l'efficacité énergétique et privilégier les énergies de flux : hydraulique, éolien, solaire, biomasse, géothermie, énergies marines. C'est une panoplie extraordinaire, disponible en tout ou partie dans le monde entier.

Ces nouveaux modes de production peuvent-ils être déployés rapidement ?

Certains pays se sont déjà engagés résolument dans le passage aux énergies de flux : Allemagne, Danemark... Plusieurs pays émergents amorcent cette transition : la Chine est le premier producteur mondial d'électricité éolienne ; le Maroc développe sa production d'électricité à partir de l'éolien et du solaire, photovoltaïque et thermodynamique. La France possède un potentiel considérable dans pratiquement toutes les énergies renouvelables – et exploite déjà fortement l'hydraulique. La future loi de transition énergétique fixe des objectifs d'efficacité énergétique et de production d'énergie d'origine renouvelable qui devraient permettre de réaliser cette transition dans les prochaines décennies.

Comment opérer cette transition ?

En plus d'être partout disponibles, les énergies de flux sont exploitables en petites quantités à l'échelle des territoires, comme le sont les économies d'énergie. Cette caractéristique permet d'envisager un système décentralisé où le consommateur devient acteur. Il faut soutenir les projets citoyens locaux comme le fait Énergie Partagée sur les aspects juridiques, technologiques et financiers, avec un fonds d'investissement alimenté par l'épargne publique. CNR peut de son côté jouer un rôle majeur, en augmentant ses capacités de production à partir des énergies renouvelables et en y associant toujours plus les collectivités et les citoyens. Sa contribution aux recherches sur l'intelligence des réseaux et le stockage est très positive. Elle pourrait aussi développer sa mission de conseil et de promotion afin d'aider à consommer moins d'énergie. C'est une condition indissociable du déploiement des énergies renouvelables pour réussir la transition énergétique.



“L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES SONT LES BASES DU NOUVEAU MODÈLE ÉNERGÉTIQUE, INDISPENSABLE À METTRE EN PLACE À L'ÉCHELLE MONDIALE.”

NOTRE AMBITION : RÉPONDRE AU DÉFI CLIMATIQUE

ENRAYER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EST L'UN DES ENJEUX DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE. CET IMPÉRATIF SOCIÉTAL S'ACCOMPAGNE D'UN OBJECTIF DE RÉDUCTION DE 40 % DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ENTRE 1990 ET 2030 ET IMPLIQUE DE NOUVELLES « RÉVOLUTIONS » DANS LES ACTIVITÉS HUMAINES. FIDÈLE À SES FONDAMENTAUX, CNR S'ENGAGE À PARTICIPER À L'ACCÉLÉRATION DES TRANSPORTS PROPRES ET À ACCOMPAGNER LE MONDE AGRICOLE POUR AMÉLIORER SES MODES DE PRODUCTION ET LES RENDRE PLUS ÉCONOMES EN EAU ET EN ÉNERGIE.

NOTRE ENGAGEMENT N° 8



Encourager la mobilité alternative

En vallée du Rhône, nous participons au développement de modes de transport favorisant la réduction des émissions de GES et nous nous engageons à accélérer nos réalisations dans ce domaine. Cette ambition « territoires durables » sera amplifiée et concernera 4 champs d'action :

- le déploiement de la mobilité électrique zéro émission en développant des points de recharge sur un corridor électrique le long du Rhône;
- l'accompagnement de la motorisation à hydrogène terrestre et fluviale;
- Le développement du transport fluvial par l'aménagement de plateformes industrielles et portuaires;
- enfin, le développement d'un réseau de pistes cyclables à partir d'une ViaRhôna achevée (véloroute du Léman à la Méditerranée) pour mailler les territoires traversés par le Rhône.

NOTRE ENGAGEMENT N° 9



Soutenir l'agriculture durable

Le monde agricole et les territoires sont en pleine mutation, et depuis des années nous accompagnons ces transformations. Au-delà de notre mission d'irrigation, nous nous engageons à aller encore plus loin en apportant notre expertise et nos savoir-faire et en soutenant des

recherches et des expérimentations notamment sur l'adaptation des techniques agricoles pour limiter la consommation en eau et en produits phytosanitaires et pour préserver la biodiversité.



SYLVAIN MONDON
chargé de mission à l'Observatoire national des effets du réchauffement climatique

La réalité du réchauffement climatique fait-elle encore débat ?

SYLVAIN MONDON Non, c'est aujourd'hui un fait avéré. En cent ans, la température mondiale moyenne a progressé d'environ 1 °C. À titre de comparaison, la différence entre période glaciaire et interglaciaire est de 5 ou 6 °C. Dans son dernier rapport, le Giec* prévoit une augmentation de 2 à 4 °C d'ici à la fin du siècle. L'origine humaine de ce réchauffement est d'autre part démontrée sans ambiguïté.

À quelles conséquences peut-on s'attendre en France ?

Les vagues de chaleur seront plus nombreuses, les jours de gel moins fréquents. Surtout, les sols seront plus secs. On ignore encore, pour notre pays, l'impact de l'évolution climatique sur les précipitations. Mais l'évapotranspiration des végétaux et l'évaporation des sols vont s'accroître, avec pour effet une augmentation des périodes de sécheresse.

Comment faire face à ce changement ?

Ce qui est enclenché ne peut être enrayer. La concentration des gaz à effet de serre produira ses effets durant plusieurs décennies, même si on arrête d'en émettre. Il faut agir de deux

façons : limiter au maximum nos émissions pour contenir cette évolution ; nous adapter aux effets du réchauffement en anticipant au mieux ce qui est inévitable, notamment dans la gestion de l'eau.

Sommes-nous prêts à ce nouveau rapport à l'eau ?

Bien que la France n'en manque pas de façon chronique, des périodes de tension nécessitent déjà des arbitrages. Nous disposons pour cela, contrairement à d'autres pays d'Europe, d'outils institutionnels efficaces : agences de l'eau, comités de bassin, fédérations professionnelles, acteurs comme CNR. Ce contexte nous met sur la bonne voie pour anticiper les risques et les besoins futurs. L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse a ainsi lancé une réflexion sur sa stratégie d'adaptation, qui peut être longue comme toujours lorsqu'il s'agit d'aménagement du territoire. Ces outils institutionnels ont acquis une expérience de la concertation. Les utilisateurs d'un bassin comme le Rhône et ses affluents sont très divers : le dialogue, forcément complexe, sera facilité.

Quels sont les enjeux pour le Rhône ?

Ceux que CNR prend en compte dans ses engagements. Le développement de modes de transport propres est un objectif majeur pour contenir le réchauffement. La mobilité électrique, le transport fluvial, la motorisation hydrogène sont bien les pistes à suivre. Pour l'irrigation, c'est le bon moment d'évaluer les systèmes à l'aune des besoins futurs, pour les repenser si nécessaire en prenant en compte les autres usages de l'eau. Quant à l'énergie, il faut rappeler que 35 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre proviennent de la production d'électricité. L'hydraulique, l'éolien, le solaire ou encore l'hydrolien sont les solutions du futur.

* Giec : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

“L'ANTICIPATION DES EFFETS DU RÉCHAUFFEMENT NÉCESSITE UNE APPROCHE STRATÉGIQUE GLOBALE ET UNE RÉFLEXION À L'ÉCHELLE DES PROGRAMMES LOCAUX, NOTAMMENT SUR LES USAGES DE L'EAU.”

CONTRIBUTIONS DE CNR AU SOMMET MONDIAL CLIMAT & TERRITOIRES

1^{er} ET 2 JUILLET 2015 À LYON

Le sommet Climat & Territoires réunit les acteurs des territoires du monde entier qui portent très souvent une part prépondérante dans la lutte contre le dérèglement climatique par des actions concrètes menées quotidiennement sur le terrain.

Collectivités locales et gouvernements infra-étatiques, monde économique, ONG, partenaires sociaux, scientifiques et experts souhaitent faire entendre leur voix auprès des États négociateurs avant la conférence de Paris, avec un travail réalisé dans le cadre de 10 ateliers pilotés par ces réseaux et adressé à la Présidence française de la COP 21.

CNR, 1^{er} producteur d'énergies 100 % renouvelable en France, a souhaité en complément de ses 9 engagements en faveur de la transition énergétique et du climat, actes volontaires et proactifs présentés fin juin 2015 lors de la sortie de son rapport annuel et du sommet Climat & Territoires de Lyon, être contributif à deux de ces ateliers : Mobilité et Transports, et Agriculture. L'aménagement de la voie navigable, des zones portuaires et l'irrigation des terres agricoles font partie des missions historiques de CNR qui a souhaité apporter son expérience et des actions mises en œuvre. Ces deux ateliers illustrent particulièrement l'importance d'une approche territoriale des enjeux climatiques au cœur de la démarche de CNR.

Les propositions de CNR sont liées à un contexte européen mais peuvent, suivant les situations, être déclinées dans de nombreux pays, à différents pas de temps et à différentes échelles.



GESTIONNAIRE D'UN FLEUVE, PRODUCTEUR D'ÉNERGIE, DÉVELOPPEUR ÉCONOMIQUE D'UN FONCIER DE LA SUISSE À LA MÉDITERRANÉE OU ENCORE LABORATOIRE DES ÉNERGIES DU FUTUR, AUTANT D'ATOUTS À CNR QUI PERMETTENT DE PORTER UN REGARD ÉCLAIRÉ SUR LA MOBILITÉ, LES TRANSPORTS ET L'AGRICULTURE.

ATELIER MOBILITÉ ET TRANSPORTS :

Le thème Mobilité et transports, fortement lié à l'aménagement du territoire, vise à présenter des solutions favorisant les trajets en mode durable et améliorant l'efficacité énergétique.

Acteur de la mobilité électrique, CNR accompagne la motorisation à hydrogène terrestre et fluviale. Ses nombreuses initiatives expérimentales contribuent à l'émergence d'une mobilité alternative.

En charge au quotidien de 330 km de voies navigables et 14 écluses à grand gabarit, CNR aménage et exploite avec les Chambres de Commerce et d'Industrie 18 plateformes industrielles et portuaires et développe le tourisme fluvial du fait de sa mission de concessionnaire du fleuve Rhône.

- Sur la mobilité, CNR participe déjà à certains projets et recommande au niveau local de :
 - **Travailler sur la chaîne entière des énergies renouvelables** pour développer des solutions complètes de leur fourniture à leur recharge et consommation, en les associant dès l'origine à la mobilité électrique. Exemple : aménagement d'un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques le long du Rhône fourni par 100 % d'énergie verte.
 - **Soutenir l'innovation** en faveur de nouvelles énergies. Exemple : la mobilité hydrogène, terrestre ou fluviale est déjà expérimentée par différents acteurs dont CNR en région Rhône-Alpes, via le déploiement de véhicules électriques

avec prolongateur d'autonomie à hydrogène et de stations de distribution à Lyon et Grenoble.

- Sensibiliser tous les partenaires, élus, industriels, particuliers, aux caractéristiques et avantages des nouvelles filières, avec une **facilitation des démarches administratives** liées au foncier et des **aides financières**.
- **Créer des conditions favorables à la mobilité électrique** urbaine via des dispositions réglementaires (facilités de circulation, stationnement...) ou encore favoriser l'acquisition de véhicules en copropriété par un appui technique, juridique ou financier.
- Sur le transport de marchandises, plus particulièrement le report vers la voie d'eau, le retour d'expérience de CNR permet d'établir les recommandations suivantes :
 - **Réserver du foncier sur les zones portuaires** et embranché fluvial pour les industriels qui souhaitent s'implanter dans le futur.
 - **Intégrer le report modal dans les stratégies de développement territoriales** avec deux facteurs clés pour la performance des zones portuaires : proximité avec les activités économiques et densification du tissu d'entreprises.
 - **Favoriser l'acceptabilité des zones portuaires** qui servent l'intérêt général, avec des solutions déjà éprouvées combinant activités économiques et préservation du paysage et de l'environnement.

ATELIER AGRICULTURE :

Par la multiplicité de ses activités et l'une de ses missions historiques, l'irrigation des terres agricoles, CNR raisonne avec une logique de partage des ressources et de conciliation des usages et enjeux, dans une approche territoriale. En construisant ses aménagements hydrauliques, CNR a réalisé plus de 40 prises d'eau sur près de 180 que compte le Rhône. Elle fournit ainsi de l'eau aux cultures céréalières, maraîchères et fruitières en vallée du Rhône avec plus 100 000 ha de terres irriguées.

Acteur engagé pour l'avenir du fleuve et des territoires, CNR est partenaire du monde agricole pour le développement d'une agriculture durable à haute valeur économique et environnementale répondant aux attentes de la société, comme l'illustre son récent accord-cadre avec la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes et l'Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes.

- Face au changement climatique, le défi est de produire plus et mieux dans le respect de l'environnement. Le rôle de l'agriculture est majeur tant pour atténuer le changement climatique que pour s'adapter aux évolutions. Pour parvenir, il convient de :
 - Développer et mettre en œuvre des **stratégies de territoire intégrées** conjuguant adaptation, atténuation et gestion des ressources (sols, eau, énergie) dans une approche multisectorielle favorisant les synergies entre dynamique agricole, développement économique, valorisation des territoires...

- Encourager la mobilisation collective de tous les acteurs (institutions, agriculteurs, privés, consommateurs, chercheurs, citoyens) et l'information de toutes les générations par la **communication, la formation et l'incitation**.
- Promouvoir l'agro-écologie pour préserver les ressources naturelles, notamment l'eau, et limiter le recours aux ressources d'origine fossile.
- Améliorer la performance énergétique, **optimiser les consommations** et développer les énergies renouvelables dans les exploitations.
- Soutenir la R&D, les expérimentations et encourager l'innovation : nouvelles pratiques et techniques, **diversification de systèmes de culture...**
- Développer un cadre favorable aux actions combinées d'acteurs : appui technique et juridique, outils financiers, **évolutions réglementaires...**

Des projets en France, notamment en vallée du Rhône, illustrent ces orientations. CNR est ainsi partenaire de la Plateforme des Techniques Alternatives et Biologiques dans la Drôme, d'actions pour préserver les pollinisateurs et développer l'apiculture, du salon européen Tech & Bio ou encore d'un projet de démonstrateur « Agriculture et Énergie » afin d'optimiser la consommation d'énergie en lien avec de nouvelles pratiques.

Qui a naturellement 100% d'énergie à revendre ?

CNR, le 1^{er} producteur
français d'électricité
100 % renouvelable

Depuis 80 ans, nous produisons de l'énergie renouvelable issue de l'eau, du vent et du soleil. Nous sommes naturellement engagés dans la transition énergétique et la croissance verte. Nous fournissons déjà le quart de l'hydroélectricité française et œuvrons à l'émergence des énergies de demain.

Découvrez nos 9 engagements en faveur de la transition énergétique et du climat sur cnr.tm.fr

CNR
PARTENAIRE DE



L'énergie au cœur des territoires

L'énergie est notre avenir, économisons-la !